CHARTE DU BILAN DE COMPÉTENCES

Les engagements de G2R formation envers ses bénéficiaires

Préambule

Chez G2R formation, le bilan de compétences est un accompagnement personnalisé destiné à permettre à chaque bénéficiaire d'identifier ses compétences, ses aptitudes, ses motivations et ses perspectives d'évolution professionnelle. Cette prestation est réalisée conformément aux articles L.6313-4 et R.6313-4 à R.6313-8 du Code du travail et dans le respect des exigences du Référentiel National Qualité (Qualiopi).

1. Notre mission

- Accompagner chaque bénéficiaire dans la construction ou la confirmation de son projet professionnel.
- Identifier les compétences, les ressources et les axes de développement.
- Favoriser l'autonomie dans les choix professionnels.
- Élaborer un plan d'action réaliste et opérationnel.

2. Nos engagements

- Informer le bénéficiaire de manière claire avant toute contractualisation.
- Proposer un accompagnement individualisé et adapté à ses besoins.
- Respecter la neutralité, l'impartialité et la confidentialité.
- Utiliser des méthodes et outils fiables et reconnus.

3. Déroulement du bilan

- Phase préliminaire : analyse de la demande et définition des objectifs.
- Phase d'investigation : analyse du parcours, des compétences, des motivations et des pistes d'évolution.
- Phase de conclusion : remise d'un document de synthèse et définition d'un plan d'action personnalisé.

4. Les droits du bénéficiaire

- Être informé tout au long de la prestation.
- Bénéficier du respect de son libre consentement.
- Obtenir un accompagnement personnalisé.
- Interrompre le bilan selon les conditions prévues au contrat.
- Recevoir son document de synthèse en toute confidentialité.

5. Confidentialité et RGPD

- Les échanges réalisés pendant le bilan sont strictement confidentiels.
- Le document de synthèse est remis exclusivement au bénéficiaire.
- Aucune information n'est transmise à un tiers sans accord écrit.
- Les données personnelles sont traitées conformément au RGPD.

6. Utilisation des outils numériques et de l'IA

- Les outils numériques peuvent faciliter certaines analyses.
- L'intelligence artificielle ne remplace jamais l'analyse ni le jugement professionnel du consultant.
- Aucune donnée nominative n'est utilisée sans mesures de protection adaptées.

7. Accessibilité

- G2R formation met en œuvre les adaptations pédagogiques, organisationnelles ou techniques nécessaires pour les personnes en situation de handicap.

8. Qualité et amélioration continue

- Recueil systématique de la satisfaction.
- Traitement des réclamations.
- Analyse des retours d'expérience.
- Veille réglementaire, pédagogique, technologique et métiers.
- Développement continu des compétences des consultants.

9. Suivi à six mois

- Un entretien de suivi est proposé afin d'évaluer la mise en œuvre du projet professionnel.

10. Réclamations

- Toute réclamation est enregistrée, analysée et fait l'objet d'une réponse ainsi que, si nécessaire, d'une action corrective.

11. Nos valeurs

- Professionnalisme
- Bienveillance
- Neutralité
- Impartialité
- Confidentialité
- Respect des personnes
- Absence de discrimination

Engagement de G2R formation

G2R formation s'engage à délivrer des prestations de bilan de compétences conformes aux exigences réglementaires, aux attentes des bénéficiaires et des financeurs, dans le cadre de sa démarche qualité certifiée Qualiopi.

À Paris, le 1er janvier 2026

Henry Gabbay
Président